



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 15 avril 2024

Intervention de Primaël

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES POPULATIONS CIVILES A GAZA - COMITE FRANÇAIS POUR LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

Monsieur le maire, cher.e.s collègues, mesdames et messieurs qui suivez ce conseil,

Dans le prolongement de l'aide d'urgence votée vendredi dernier au conseil métropolitain, il nous est proposé également aujourd'hui de voter une aide exceptionnelle en faveur des populations civiles de Gaza par l'intermédiaire de l'UNICEF

Gaza se trouve au cœur d'un conflit qui dure depuis des décennies, cette prison à ciel ouvert subit depuis les massacres du 7 octobre dernier une pluie de bombes. Des bombes qui ne font pas la distinction avec les civils. On ne compte plus les morts, les blessés, les déplacés, et parmi eux 1 million d'enfants. Alors oui pour tous ces enfants le choix de l'attribution de cette aide à l'Unicef nous semble plus que pertinent.

Comme l'indiquait vendredi dernier notre collègue écologiste et citoyen de la métropole,, ce choix est également tout un symbole.

Celui d'un pari sur l'avenir, l'avenir des enfants aujourd'hui sauvé qui seront demain des acteurs du respect du droit international :

- Celui de la Convention de Genève qui protège les civils dans les conflits armés
- Celui des résolutions de l'ONU qui pose les bases d'une possible coexistence pacifique
- Celui d'une paix juste et durable seule à même de garantir la sécurité des populations israéliennes et palestiniennes. une sécurité que toutes les guerres et toutes les armes utilisées depuis 75 ans n'ont jamais réussi à assurer

Je vous remercie pour votre réponse.



Citoyen-nés
engagé-es